

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 6 juin 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance du 14 mai 2012**

**2012 R. 11** - Désignation de représentants de la Ville de Paris, de représentants d'associations et de l'Observatoire de l'eau, ainsi que de personnalités qualifiées au sein de l'Etablissement public local à caractère industriel et commercial « Eau de Paris ».

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu la délibération 2012 DPE 40, en date des 19 et 20 mars 2012, portant approbation de la révision des statuts de la Régie « Eau de Paris » ;

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris, en date du 30 avril 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Etablissement public local à caractère industriel et commercial « Eau de Paris » (Conseil d'administration) les trois représentants supplémentaires ci-après pour la durée restante de leur mandat électif :

Mme Olivia POLSKI,  
Mme Danielle FOURNIER,  
Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Article 2 : Sont désignés jusqu'à la fin de la présente mandature, avec voix délibérative, au sein de l'Etablissement public local à caractère industriel et commercial « Eau de Paris » (Conseil d'administration) les trois représentants d'associations et de l'Observatoire de l'eau ci-après :

M. Abelardo ZAMORANO (FNE) ;  
M. Henri COING (UFC - Que choisir) ;  
M. Paul BAYLAC-MARTRES (Observatoire parisien de l'eau).

Article 3 : Sont désignées jusqu'à la fin de la présente mandature, avec voix consultative, au sein de l'Etablissement public local à caractère industriel et commercial « Eau de Paris » les deux personnalités qualifiées ci-après :

Mme Céline BRAILLON, chargée de mission au bureau des territoires du Commissariat général au développement durable au MEEDDM ;

Mme Cécile LOUMAGNE-JOANICOT, directrice de recherche à l'IRSTEA.